

Liberté

LIBERTÉ  
ART & POLITIQUE

## L'âge de la littérature

Naïm Kattan

Volume 11, numéro 5, août–septembre–octobre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29763ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Kattan, N. (1969). L'âge de la littérature. *Liberté*, 11(5), 169–172.

## *L'âge de la littérature*

A l'occasion de l'année du centenaire du Canada, la compagnie Imperial Tobacco du Canada lança un concours d'oeuvres écrites portant sur le thème : « Canada, an 2000 ». Il y eut trois grands vainqueurs du prix offert par cette compagnie dont Clément Moisan, qui dirige le département des études françaises à la Faculté des Lettres de l'Université Laval. Son ouvrage porte sur la littérature canadienne.

M. Moisan explore un terrain quasi-vierge. Il étudie dans un même ouvrage les deux littératures canadiennes, celle de langue anglaise et celle de langue française. L'on peut difficilement dire qu'il aboutit à une comparaison des deux littératures. Il ne présente pas non plus un panorama des écrivains canadiens des deux langues. Il jette des jalons ; il fait l'inventaire et indique, en quelque sorte, les thèmes que d'autres pourront reprendre et développer.

Cependant, même dans le cadre limité de son étude on aurait aimé trouver des arguments plus serrés, des interrogations moins vagues. Ainsi, prenons l'exemple du terme marginal. M. Moisan dit, justement, que les deux littératures du Canada furent longtemps marginales, car elles se définissaient par rapport aux littératures des deux mères-patries, la France et la Grande-Bretagne. Mais l'on assiste à des phénomènes nouveaux qui ne concernent pas uniquement le Canada mais tout autant ces mères-patries. Il est de plus en plus difficile de prétendre que toutes les littératures qui s'expriment en langue française convergent vers un seul foyer, la France. Ce pays accepte d'être, sinon l'inspirateur, du moins le point de rencontre, de ce que l'on appelle depuis quelques années la francophonie. Ce terme recouvre une réalité bien plus culturelle que politique ou sociale ; il existe en effet des littératures francophones en Afrique, aux Antilles,

au Proche-Orient et en Amérique-du-Nord. S'agit-il de régionalismes, de marginalités, par rapport à la littérature française de France ? Je ne le crois pas. Mais là c'est sans doute une question d'opinion et j'aurais aimé connaître ce qu'en pense M. Moisan.

Et tandis que la France n'est plus le seul centre de la littérature de langue française, les régionalismes et les marginalités d'antan accèdent petit à petit à l'autonomie. Il y a, par conséquent, une conjonction entre deux mouvements dont le point de rencontre bouleverse les données antérieures. L'on assiste à des phénomènes semblables dans le monde anglophone. Il existe à l'heure actuelle des littératures de langue anglaise en Inde, au Pakistan, en Afrique, aux Antilles. Cependant, toute comparaison entre la francophonie et le Commonwealth sur le plan culturel et, plus particulièrement littéraire, serait hasardeuse, du fait même de l'existence des Etats-Unis. Et s'il existe des rapports, des rencontres entre les écrivains canadiens-anglais et leurs homologues de l'Australie, des Antilles et de la Grande-Bretagne, le mouvement continu d'échanges s'établit surtout avec les Etats-Unis. Il importe également de souligner un élément qui distingue, d'une manière significative, la littérature canadienne de langue anglaise par rapport à la littérature francophone du Canada : les immigrants. M. Moisan mentionne un grand nombre d'écrivains canadiens-anglais des plus marquants qui n'appartiennent pas à la tradition anglo-saxonne. Et l'on peut dire que si le Canada anglais se dégage de l'emprise coloniale ce n'est pas par une révolte contre la mère patrie, mais par l'éclosion d'une mentalité nouvelle suscitée notamment par le rôle considérable que jouent les immigrants et les fils d'immigrants dans la culture canadienne de langue anglaise. Les Richler, les Layton, les Ludwig ne ressentent pas le poids de l'histoire du Canada. Pour eux la terre canadienne est celle qu'ils explorent. Elle ne se définit pas par son appartenance à une empire ni à un Commonwealth, mais par l'expérience de ses habitants. Ainsi, l'autonomie de la littérature canadienne anglaise par rapport à la Grande-Bretagne s'élabore sans fracas et sans cri. Elle résulte d'une réalité vécue même si elle n'est pas toujours acceptée et admise. Mais cette autonomie n'est-elle qu'une illusion, le Canada anglais se dégageant de l'emprise de la Grande-Bretagne pour subir une influence, plus pesante parce que plus proche, celle des Etats-Unis ? Dans quelle mesure la littérature canadienne-anglaise pourra-t-elle, non seulement appartenir à un commonwealth culturel anglophone, mais être autre chose qu'un régionalisme des Etats-Unis ?

M. Moisan dit : « En ce qui concerne la langue, même si les analogies sont grandes entre la langue littéraire au Canada français et au Canada anglais, le problème ne se pose pas tout à fait de la même façon aux écrivains canadiens-anglais. Ils n'ont pas éprouvé les mêmes difficultés que nous. Ils n'avaient pas d'abord l'impression d'écrire une langue minoritaire qui soit en état de siège permanent et ils n'ont fait de leur situation géographique, du voisinage des Américains, ils ne se sentaient pas obligés de s'aligner sur Londres pour être compris et entendus. L'écrivain américain leur était, surtout depuis le début du siècle, un modèle et une autorité et, à défaut de traverser les mers, ils avaient une certaine assurance

de trouver des lecteurs en Amérique. Alors que la langue était pour l'écrivain canadien-français un sujet de tension psychologique et de débat intellectuel, elle n'était pour l'auteur canadien-anglais que l'occasion d'une prise de conscience des difficultés inhérentes à toute création artistique.»

Et justement pour l'écrivain canadien-anglais la langue ne présente pas uniquement des difficultés inhérentes à la création artistique. Elle lui permet de se définir ou l'empêche de découvrir et d'exprimer son identité.

En comparant les écrits poétiques les plus récents, M. Moisan juxtapose l'expérimentation faite aussi bien au Canada anglais qu'au Canada français. Il me semble qu'il existe des points de comparaison et de divergence qu'il eut été souhaitable de signaler. Ainsi, si la poésie canadienne-anglaise est très souvent une poésie dite, et il ne s'agit pas uniquement des poètes les plus récents, l'on constate un phénomène similaire chez les Canadiens français, qui ne s'exprime pas dans la poésie, mais dans la chanson. Des poètes comme Layton, Purdy et plus particulièrement Leonard Cohen, exercent sur un grand public, l'influence que les Vigneault et les Langevin exercent au Canada français. D'ailleurs, la lecture de poésie est l'une des pratiques les plus courantes depuis quelques années au Canada anglais. Les poètes parcourent le pays et attirent des publics aussi nombreux que jeunes à des séances de lecture de leurs oeuvres.

Je voudrais relever dans l'ouvrage de M. Moisan quelques détails qui mériteraient un plus grand approfondissement. Ainsi, quand il dit que Lowry mériterait d'être annexé à la littérature canadienne il ne prend pas en considération l'opinion de Lowry lui-même par rapport à son appartenance au Canada, Lowry en a fait mention dans plusieurs de ses lettres dont on a publié un choix voici quelques années. Son attitude, souvent hostile au Canada, n'est pas sans ambiguïté en ce qui concerne sa citoyenneté présente et future. Je pense personnellement que si Lowry a vécu longtemps au Canada et s'il a écrit sur sa vie en Colombie-Britannique il ne devient pas automatiquement écrivain canadien et il serait abusif de l'annexer à la littérature canadienne.

Le cas de Brian Moore est moins clair. L'un de ses romans se déroule à Montréal et un autre comporte des personnages canadiens. Pour l'instant, il est un écrivain irlandais qui vit aux Etats-Unis, mais rien ne nous empêche d'espérer qu'il reviendra au Canada et c'est alors que l'on pourra véritablement le considérer comme un écrivain canadien.

M. Moisan dit par ailleurs que l'on n'a pas attendu trente ans pour trouver au Canada français des imitateurs du nouveau roman et il mentionne parmi ceux qui sont influencés par le nouveau roman des personnes aussi différentes que Jacques Godbout, Claude Jasmin, Gérard Bessette, André Major et Jacques Renaud. Dans le cas de ces deux derniers notamment l'influence du nouveau roman ne me semble pas très claire. Je voudrais, avant de terminer, dire que M. Moisan est allé aux sources dans la documentation qu'il a accumulée dans la préparation de son

ouvrage. Il trace la voie pour beaucoup d'autres et je ne peux que souscrire à son souhait qu'un centre de recherches soit créé pour qu'il y ait des études comparatives des deux littératures au pays.

En attendant, le travail préliminaire que M. Moisan a accompli est extrêmement louable.

NAIM KATTAN

« L'âge de la littérature canadienne » de Clément Moisan,  
Collection CONSTANTES, Volume 19, Editions HMH, Montréal, 1969.